



**AIDER À SE LOGER EST AIDER À VIVRE**  
**CONSEILS POUR TOUTES LES MAISONS (GÉNÉRALEMENT)**

Jährlich wenden sich 4500 Personen hilfesuchend an das Netzwerk Wohnungssicherung.

Eine gesicherte Wohnmöglichkeit ist die Grundlage für ein selbstbestimmtes Leben und Voraussetzung, sich den täglichen Anforderungen des Lebens stellen zu können.

Eine gesicherte Wohnumgebung ist aber auch Grundlage für erfolgreiche Integration.

Als Hilfestellung und Unterstützung für gefährdete Haushalte, aber auch als Unterlage für Gemeinden, Hausverwaltungen und Beratungseinrichtungen hat der Verein Wohnplattform diesen sehr praxisbezogenen und klar gestalteten

**Wohnratgeber für Alle (Fälle)**

in 8 Sprachen erstellt.

Herzlichst

Ihr WOHNPLATTFORM-Team

## CONTENU

### 1 RECHERCHE DE LOGEMENT

Avant la recherche de logement  
Vous êtes à la recherche de logement  
Visite du logement  
Location  
Allocations

### 2 DANS LE LOGEMENT

Ventiler et chauffer correctement  
Economiser l'énergie  
Séparation des déchets  
Aide pour les problèmes de logement

### 3 DÉMÉNAGEMENT ET REMISE DE LOGEMENT

### 4 POUR PLUS D'INFORMATION, DE SOUTIEN ET D'ASSISTANCE



## Avant la Recherche de Logement

Avant de commencer à chercher activement un logement, considérez les éléments essentiels suivants:

- **Quel loyer mensuel maximal puis-je payer ?** N'oubliez pas les coûts fixes additionnels de l'énergie, le téléphone, la radio, l'internet, la télévision, et l'assurance ménage!
- **Quels sont les coûts initiaux et que puis-je payer?** (le dépôt de garantie, les coûts de construction, le premier loyer etc. - regardez à la page suivante)
- **Quelle devrait être la surface du logement?** Est-ce que ce désir répond vraiment à mes options financières?
- **Où doit se situer le logement ?** Pensez, par exemple à l'infrastructure telle que l'accessibilité aux transports publics, crèches, écoles, épiceries, etc.

„Que me coûte un mois de logement ? „

- **Loyers mensuels bruts et charges complémentaires** (eau, égouts, collecte des ordures, la taxe foncière, le nettoyage, l'électricité pour les espaces publics, etc.) Ceux-ci doivent être payés mensuellement à l'avance au propriétaire (même si vous obtenez votre revenu au 08 ou 15 du mois!).
- **L'électricité et le chauffage.** Ces frais courants varient considérablement selon vos habitudes de consommation. L'utilisation judicieuse de l'énergie (électricité, chauffage) peut vous aider beaucoup à économiser pour un logement.

## „Quels sont les frais d'entrée au début de la location d'un appartement?“

- **Caution (Kaution).** Une caution est une garantie dans le cas où le/les obligations du locataire, le loyer ou l'indemnité sont rejetées. Le montant correspond généralement à trois mois de loyer (le maximum autorisé: six mois de loyer brut). Ce n'est qu'après l'appartement a été remis dans l'état convenu (voir le contrat de location!) au propriétaire que la caution revient au locataire, éventuellement avec intérêt.
- **Les coûts de construction (Baukostenbeitrag).** Les coûts de construction doivent être mobilisés par **les locataires de logements publics** à partir de leurs propres ressources. Ils diminuent d'un pour cent par an et seront restitués au terme de la location.
- **Tarifcation (Vergebührung).** Les contrats de location conclus depuis le 11 novembre 2017 sont désormais sans frais. Les contrats, qui avaient été conclus auparavant restent taxables – y compris en cas de prolongation du contrat.
- **Frais d'adhésion (Mitgliedsbeitrag).** Il s'agit d'un abonnement que doit être payer dans certains cas aux associations de logement.
- **Commission (Vermittlungsprovision).** Si vous obtenez votre appartement par une agence immobilière, il faut lui payer une commission.
- **Mois de loyer (Monatsmiete).** Encore une fois, le loyer reste à payer en avance.

## Des exemples de calcul pour une location d'appartement:

**le logement familial**  
Propriétaire: Association de logement  
76m<sup>2</sup> hall d'entrée, salle de bains, toilettes, cuisine,  
salon-salle à manger, chambre à coucher, chambre  
pour les enfants  
Situation: campagne  
Expiration: non

Loyer mensuel: € 599,--  
(y compris la TVA et les charges complémentaires)

Les frais d'entrée:  
€ 1.778,83 Coûts de construction  
€ 599,-- premier loyer  
€ 300,-- Caution

**Total: € 2.677,83**

### Garçonnière

Propriétaire: privé, offert par son agent  
42m<sup>2</sup> entrée, salle de bains, cuisine, chambre à  
coucher  
Situation: Espace urbain  
Expiration: 3 ans

Loyer mensuel: € 545,--  
(y compris la TVA et les charges  
complémentaires)

Les frais d'entrée:  
€ 1.635,-- Caution  
€ 1.297,85 commission de l'agence  
Immobilière  
(2 mois incl. impôts)

**Total: € 3.477,85**

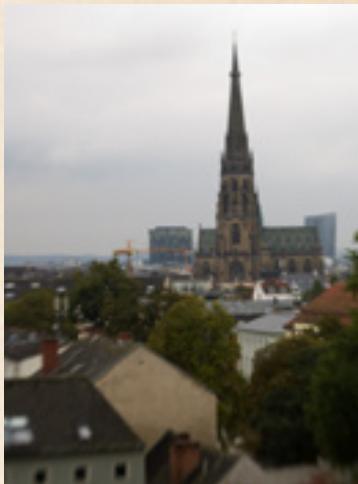
**Vous êtes à la recherche de logement**

**La première étape est la plus importante: Pour votre bénéficiaire veuillez-vous inscrire dans une association de constructions / votre Municipalité / municipalité en tant que chercheur d'un logement**

De plus, l'enregistrement auprès de plusieurs associations de construction est possible. Tous les frais d'inscription seront remboursés en règle générale au premier loyer, ou si vous retirez votre demande. Ne soyez pas découragé si cela prend du temps. Si vous ne vous connectez pas, vous ne trouverez jamais!

**Vous obtiendrez dans votre administration municipale plus d'informations ainsi que les coordonnées des associations de construction capables de fournir des logements à l'endroit désiré.**

Certaines associations de construction ont des règles d'accès spéciales pour les non-ressortissants de l'UE, de même les municipalités ont certaines exigences pour la demande d'un Habitat à Loyer Modéré.



**Les marchés privés du logement** vous offrent une possibilité de trouver rapidement un logement en cas d'urgence. L'expérience démontre que vous ne trouverez que des contrats à durée déterminée accordés à des prix généralement plus élevés.

## CONSEILS POUR TOUTES LES MAISONS

**Pour la recherche d'un logement sur le marché du logement privé:**

**Lire** régulièrement les annonces

**Organiser** un rendez-vous rapide (les appartements à bas prix sont en grande demande)

**Prenez note** de la commission d'un éventuel agent immobilier

**Mettez** vos annonces dans les journaux et sur les échanges en ligne, ou diffusez des annonces sur les panneaux d'affichage, dans les supermarchés, les municipalités, universités, etc.

**S'il vous plaît noter:**

Ces annonces sont gratuites ou au moins devraient être très bon marché.



**TUYAU:** L'achat du mobilier nécessaire (par exemple les appareils de cuisine, lampes, lit) provoque des coûts supplémentaires. Mais vous n'êtes généralement pas obligé d'acheter le mobilier du locataire précédent. Les fournitures 2ème prix moins cher sont mises en vente par les institutions sociales. Les bureaux d'assistance publique ainsi que les municipalités fournissent des informations à ce sujet.



**CONSEIL:** Assurez-vous que tout contrat à durée déterminée vous réserve la possibilité, besoin étant, de pouvoir résilier (terminer) le contrat avant son expiration.

## Visite du logement

Prenez le temps d'inspecter soigneusement le logement afin de ne négliger aucun dommage (comme les taches d'eau, les dommages au sol, les fêlures dans les installations sanitaires, la moisissure, etc.) Il est assurément utile de venir avec une seconde personne. Discutez de tout manque de clarté avec votre propriétaire / gérant.

- ☑ **Liste de contrôle pour la visite à domicile**
  - Quelle est la surface de l'appartement?
  - Dans quel état est l'appartement (contrôlez installations sanitaires, murs, planchers, fenêtres, portes, chauffe-eau, la chaudière, etc.)?
  - Quel est le montant du loyer mensuel, des frais courants et des frais d'entrée?
  - Quel a été le coût mensuel d'électricité et de chauffage du locataire précédent?
  - Quelle est la proximité aux services publics, comme transports publics, magasins, écoles etc.?
  - Quand pourrez vous emménager?
  - Si vous avez des animaux domestiques: sont-ils autorisés ici?

⚠ **TUYAU:** Prenez les réponses à ces questions en considération avant de trouver un appartement!

## Location

**Important:** En absence d'un contrat de location écrit, vous risquez de ne pas recevoir d'allocations de logement!

- ⚠ **Conseil:** Avant de signer un contrat de n'importe quelle nature, lisez-le très attentivement. Si la moindre des choses n'est pas claire, prenez votre temps et ne vous laissez pas presser pour la signature! Des conseils sur les questions de logement peuvent être obtenus gratuitement du service juridique du Syndicat de Travail ou bien contre les frais d'adhésion à une association de locataires.
- ☑ **Liste de contrôle pour la prise de possession de l'appartement**
  - Preuve de paiement des frais d'entrée.
  - Signature du contrat de location.
  - Prenez toutes les clés existantes pour l'appartement.
  - Procès-verbal de remise: A composer conjointement avec la / le propriétaire! Il est impératif de photographier l'état du logement et de bien noter tous les dommages existants dans le procès-verbal. Sinon, vous pouvez être tenu responsable de ces défauts quand vous quitterez l'appartement.
  - Lecture des compteurs d'électricité et de chauffage.



### Immédiatement après la reprise de l'appartement:

- Enregistrer la nouvelle résidence principale chez le magistrat compétent / bureau municipal dans les trois jours qui suivent.
- Souscription de contrats d'électricité / gaz / chauffage urbain (Assurez-vous que le montant des paiements partiels ne soit pas fixé trop bas pour éviter de hauts paiements rétroactifs).
- Faites une demande de réexpédition du courrier
- Transfert ou souscription de contrats de téléphone, de câble et accès Internet
- Annoncer votre changement d'adresse (par exemple, chez: l'employeur, les agences de placement, banques, assurances, assurance santé, services sociaux, jardin d'enfants, école, etc.)
- Souscription d'une assurance ménage
- Inscription/désinscription de la voiture (dans la semaine)
- Remplir une demande d'allocation de logement

### Allocations de logement

En tant que locataire principal d'un logement (privé ou non!) vous pouvez avoir droit à des allocations de logement de la part de la province de Haute-Autriche, **à condition que vous avez un contrat de location écrit et si vous remplissez certaines conditions.** L'allocation de logement est accordée rétroactivement à partir de la demande pour la durée maximale d'une année et ensuite doit être demandée de nouveau.

Le formulaire de demande et toutes informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du département de l'aide au logement du gouvernement de la Haute Autriche (voir rubrique adresses).

Les non-ressortissants de l'UE recevront une allocation de logement s'ils:

- Résident continuellement et régulièrement en Autriche pendant au moins cinq ans.
- Ont des revenus soumis aux impôts ou
- Ayant payé leurs cotisations de sécurité sociale obligatoire en Autriche, reçoivent une allocation sociale (par exemple chômage),
- Et ont été bénéficiaires des revenus ou allocations mentionnés pour au moins 54 mois dans les cinq années précédentes. .

État actuel: 1 janvier 2018

Vous trouvez des informations plus détaillées sur:

[land-oberoesterreich.gv.at/wohnbeihilfe.html](http://land-oberoesterreich.gv.at/wohnbeihilfe.html)



## Ventiler et chauffer correctement

Nous passons la plupart de la journée à l'intérieur. Un approvisionnement suffisant en air respirable et une température ambiante confortable sont donc particulièrement importants. Surtout pendant les mois d'hiver il y a risque de problèmes de moisissure. Le chauffage et la ventilation correcte sont la seule possibilité de les prévenir.

### Bien chauffer

- Pendant l'ouverture des fenêtres pour l'aération quotidienne, couper le chauffage
- Ne pas incliner la fenêtre: Quand la fenêtre est inclinée, vous perdez constamment de la chaleur, conduisant à la hausse des factures de chauffage!
- Ne pas cacher les radiateurs derrière des rideaux ou des meubles: Cela réduit leur efficacité.
- Purger régulièrement les radiateurs
- Veuillez ne pas couper complètement le chauffage pendant la nuit ou bien en cas d'absence pour éviter le refroidissement des murs extérieurs, ce qui entraîne les moisissures.
- Entretien professionnel régulier du chauffe-eau et de la chaudière de votre appartement

## Une Bonne Ventilation

- Aérer l'appartement entier au moins 2 fois par jour avec les fenêtres entièrement ouvertes entre 5 - 10 minutes
- Plus il fait froid, plus on peut raccourcir l'aération. Aux changements de saison (printemps et automne), aérer plus souvent que pendant l'hiver.
- Aérer les chambres humides - les chambres à coucher, la cuisine et la salle de bains - de façon particulièrement soignée.
- A part les périodes de ventilation, les fenêtres doivent être maintenues fermées
- Les grandes quantités de vapeur d'eau produites par exemple par la cuisine, le repassage, le bain ou la douche sont à faire passer à l'extérieur par aération le plus vite possible.
- La ventilation est nécessaire même quand il pleut!



**Tuyau:** Ne pas sécher le linge dans l'appartement, mais dans les chambres à séchage spécialement prévues dans l'immeuble ou à l'air libre. Le séchage du linge dans l'appartement produit un excès d'humidité, ce qui mène à la formation de moisissures.

Si la moisissure est déjà présente, vous pouvez tamponner de petites surfaces de façon répétée avec une solution de soude caustique: dissoudre 150 grammes de cristaux de soude dans un demi-litre d'eau et tamponner les endroits moisis avec une marge de 20 cm de plus tout autour. Ceci est bon marché et moins nocif que les produits contenant du chlore.

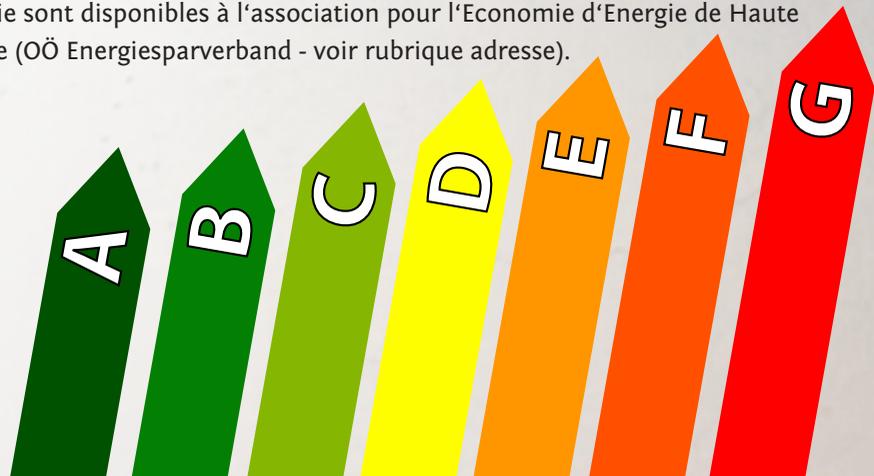
**Ne pas repeindre** avec des peintures en dispersion, car les moisissures y florissent.

## Economiser l'énergie

Principe: Les économies d'énergie en valent la peine, elles ne protègent pas seulement l'environnement mais aussi votre portefeuille.

- ⚠ **Comment facilement économiser l'énergie:**
- Les appareils modernes de la catégorie A + sont souvent plus efficaces que les appareils anciens.
  - Évitez le mode veille chez vos appareils électriques.
  - Placez les couvercles sur vos casseroles autant que possible.
  - Prenez une douche en préférence au bain.
  - Ne surchauffez pas les chambres

- ⚠ **Tuyau:** Diverses brochures ainsi que des informations détaillées sur les économies d'énergie sont disponibles à l'association pour l'Economie d'Énergie de Haute Autriche (OÖ Energiesparverband - voir rubrique adresse).



## Séparation des Déchets

La Haute-Autriche a un système de collecte bien développé pour la séparation des déchets. Cela permet une récupération importante de déchets séparés. Séparez bien les catégories suivantes:

<b>Conteneur de verre</b>	<b>Conteneur de déchets compostables (d'origine végétale)</b>
<b>Conteneur de métal</b>	<b>Conteneur de plastique</b>
<b>Conteneur de papier</b>	<b>Conteneur de déchets résiduels</b>

 Tuyau: Vous trouvez notre vidéo d'enseignement „MüVi – Das Müllvideo“ et des spots brefs au sujet du triage des déchets sur:  
[verein-wohnplattform.at/muevi.html](http://verein-wohnplattform.at/muevi.html)

Assurez-vous de toujours séparer vos déchets et d'en disposer correctement dans le conteneur approprié. Les informations nécessaires peuvent être trouvées sur les conteneurs et chez la municipalité ainsi que chez les services des déchets ménagers.

 **Attention:** Les déchets encombrants et les matières nocives ou problématiques (p.ex. peintures, vernis, médicaments, batteries, pneus, ...) ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers, mais doivent être déposés dans un centre de ramassage des déchets (Altstoffsammelzentrum). Les déchets volumineux sont recueillis sur rendez-vous téléphonique, le service est généralement gratuit. Il est interdit sous peine d'amende de laisser de tels déchets encombrants sur les trottoirs sans avoir organisé une date de ramassage.

 **Tuyau:** La prévention et la séparation adéquate des déchets permet de réduire les coûts d'exploitation et protège l'environnement.



## Quelques trucs simples pour éviter les déchets et leur traitement:

- Favorisez les articles réutilisables et les emballages réutilisables
- Utilisez les sacs de courses plusieurs fois
- Évitez les produits avec un emballage excessif ou endommageant l'environnement
- Achetez seulement la quantité de nourriture dont vous avez vraiment besoin
- Refusez les publicités non sollicitées (une étiquette à cet effet pour votre boîte à lettre peut être obtenue à la poste)
- Ne pas jeter les déchets dans les toilettes



## Aide pour les problèmes de logement

### Problèmes dans l'appartement

Dans les règlements de votre immeuble ou maison, vous trouverez les règles relatives aux périodes de repos, à l'ordre, la propreté, la sécurité ou aux animaux domestiques. Si vous suivez ces règlements, vous éviterez forcément de nombreux problèmes dans l'appartement et avec les voisins.

Si des problèmes ou des défauts surviennent dans le logement, s'il vous plaît, communiquez-le d'abord au/à la concierge de l'immeuble, au gérant ou au propriétaire.

Si vous avez des problèmes avec les voisins, nous vous recommandons toujours d'abord un entretien explicatif. La compréhension mutuelle et le respect sont le fondement du bon voisinage!

Vous recevrez des informations sur les droits et obligations du locataire du propriétaire, chez votre concierge, chez le conseil des locataires (MieterInnenberatungsstellen - voir rubrique adresse) ou sur Internet.

 **Conseil:** Jetez un coup d'oeil régulièrement au bulletin (panneau d'affichage, etc. ..) dans votre immeuble. Là, vous trouverez les affichages les plus récents et les actualités de votre propriétaire.

### Télévision

Gardez à l'esprit que de nombreux propriétaires ne permettent pas le placement d'une antenne satellite sur la façade extérieure. Demandez donc à votre propriétaire / gérant la possibilité de recevoir la télévision par câble.

## Perte de logement

Il y a trois raisons principales qui conduisent à une résiliation prématurée du contrat de location par le propriétaire:

- le loyer n'est pas payé (malgré les rappels),
- comportement inacceptable de la part du locataire (tel que trouble de la paix, comportement manquant d'égard envers les autres locataires),
- utilisation gravement préjudiciable du bien locatif (négligence, utilisation à l'encontre des conditions du contrat,...).

La résiliation par le locateur n'est valide que par voie judiciaire. Au cas où le propriétaire cherche à résilier le contrat de location, adressez-vous donc chez le service social compétent. Les adresses peuvent être trouvés dans les informations complémentaires de ce chapitre „soutien et assistance“.

 **Attention:** Ce règlement s'applique au domaine d'emploi du droit de la location.

 **Tuyau:** Il n'y a aucune honte à demander de l'aide ou de l'assistance dans les situations d'urgence. Au cas où le maintien de votre logement est menacé, il est essentiel de faire appel à l'aide dès que possible - le plus tôt sera le mieux!

 **Tuyau:** Les locataires sont responsables du comportement des visiteurs aussi!

## Déménagement et remise de l'appartement

Si le locataire désire mettre fin à un contrat de location, cela nécessite un avis écrit de résiliation. Veuillez noter les délais de préavis et les autres arrangements précisés dans le contrat de location.

Rendez le logement en bon état au propriétaire selon le contrat de location. Votre présence est absolument nécessaire.

Lorsque vous rendez le logement en bonne état, vous avez droit à un remboursement du dépôt ou des coûts de construction. S'il y a eu une usure excessive ou abus dans l'appartement, le locataire doit payer pour tous dommages.

Il n'y a pas de règlements concernant le remboursement de la valeur de meubles laissés dans le logement, mais un remboursement peut être convenu avec le prochain locataire (de préférence par contrat de vente écrit).

 **Tuyau:** Informez-vous concernant le moindre manque de clarté auprès de la gérance de l'immeuble, auprès des services de conseils des locataires (cf. la partie d'adresses) ou au service de la protection des consommateurs.



### Liste de contrôle pour le déménagement :

- La remise du logement (procès-verbal de remise) réglementaire et restitution de toutes les clés
- Résiliation ou transfert des contrats d'électricité, de gaz, de chauffage urbain (lecture des compteurs!)
- Résiliation ou transfert du téléphone, câble TV, Internet, etc.
- Désinscription de l'adresse enregistrée au magistrat ou à la municipalité
- Annoncez la nouvelle adresse à l'assurance, la banque, l'employeur, etc.
- Faites une demande de réexpédition du courrier
- Annulation du virement bancaire permanent du loyer mensuel



## Les conseils des locataires

Mieterschutzverband Österreichs  
Lederergasse 21  
4020 Linz  
0732/771288  
www.mieterschutzverband.at  
msv-linz@aon.at

## Mietervereinigung Österreichs

Noßbergerstr. 11  
4020 Linz  
0732/773229  
www.mietervereinigung.at  
oberoesterreich@mietervereinigung.at

Schlichtungsstelle für Wohn- & Miet-  
rechtsangelegenheiten der Stadt Linz  
Bezirksverwaltungsamt  
Hauptstr. 1-5, Neues Rathaus  
4041 Linz  
0732/7070  
bbv@mag.linz.at

## AK Oberösterreich

Volksgartenstr.40  
4020 Linz  
050/6906-0  
info@akooe.at  
www.arbeiterkammer.at

Rechtliche Informationen im Internet  
www.help.gv.at

## Aménagement de la sécurité réseau domestique

**Linz, Linz-Land,  
Wels, Wels-Land, Eferding, Grieskirchen**  
Verein Wohnplattform  
Harrachstr. 54, 4020 Linz  
Martin-Lutzer-Platz 1, 4600 Wels  
0732/603104  
delo@verein-wohnplattform.at

## **Freistadt, Perg, Rohrbach, Urfahr-Umgebung**

Arge für Obdachlose REWO  
Marienstraße 11  
4020 Linz  
0650/8107374, 0650/8107375  
rewo@arge-obdachlose.at

## **Gmunden, Vöcklabruck**

Wohnungslosenhilfe Mosaik  
Hauptstr. 34  
4802 Ebensee  
06133/7051-40  
mosaik.ebensee@sozialzentrum.org

## **Steyr, Steyr-Land, Kirchdorf**

Verein Wohnen Steyr  
Blumauergasse 29  
4400 Steyr  
07252/47324  
netzwerk.wohnungssicherung@b29.at

## **Braunau, Ried/Innkreis, Schärding**

Caritas für Menschen in Not  
Riedholzstr. 15a  
4910 Ried/Innkreis  
07752/81198-10  
netzwerk.wohnungssicherung@caritas-linz.at

## Économies d'énergie

Amt der OÖ Landesregierung  
OÖ Energiesparverband  
Landstr. 45  
4020 Linz  
0732/7720-14380  
office@esv.or.at  
www.esv.or.at

## Energiespar-Hotline

0800/205206

## AK Oberösterreich

Volksgartenstr. 40  
4020 Linz  
050/6906-0

## Allocation logement

Amt der OÖ Landesregierung  
Direktion Soziales und Gesundheit  
Abteilung Wohnbauförderung  
Bahnhofplatz 1  
4021 Linz  
0732/7720-14140  
wo.post@ooe.gv.at  
www.land-oberoesterreich.gv.at/wohnbeihilfe.htm

## Égalité

Gleichbehandlungsanwaltschaft  
Regionalbüro OÖ  
Mozartstr. 5/3  
4020 Linz  
0732/783877  
www.gleichbehandlungsanwaltschaft.at

## Antidiskriminierungsstelle Oberösterreich

0732/7720-11737  
www.land-oberoesterreich.gv.at/thema/antidiskriminierung

## Caritas-Sozialberatung

Hafnerstr. 28  
4021 Linz  
0732/7610-2311  
sozialberatung@caritas-linz.at  
www.caritas-linz.at

Hier erhalten Sie auch Informationen über regionale Angebote.

## **Volkshilfe Flüchtlings- und MigrantInnenbetreuung**

Stockhofstr. 40  
4020 Linz  
0732/603099  
www.volkshilfe-ooe.at  
fluechtlingsbetreuung@volkshilfe-ooe.at

Hier erhalten Sie auch Informationen über regionale Angebote.

## **Migrare**

Humboldtstr. 49  
4020 Linz  
0732/667363  
www.migrare.at  
e-mail: office@migration.at

Hier erhalten Sie auch Informationen über regionale Angebote.

Pages web utiles / Informations:

### Services sociaux de consultation en Haute-Autriche:

En cas de problèmes n'hésitez pas de vous adresser à votre municipalité de domicile et/ou au service social de consultation („Sozialberatungsstelle“) le plus proche. Ceux-ci vous pouvez trouver sur:  
[sozialberatung-ooe.at](http://sozialberatung-ooe.at)

### Entraînements et ateliers relatifs aux sujets présentés dans cette brochure:

L'expérience profonde de notre travail ainsi que notre savoir-faire permettent les assistants sociaux/assistantes sociales et/ou les conseillers/conseillères pour les conflits de Wohn-plattform d'enseigner des ensembles de personnes intéressés sur des sujets divers.

„Die WohnratgeberInnen“

Vous trouvez des informations plus détaillées et les coordonnées sur :  
[verein-wohnplattform.at/schulungen.html](http://verein-wohnplattform.at/schulungen.html)

**Informen au lieu d'expulser!**

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la création de cette brochure et/ou qui ont soutenu ce projet financièrement.



### Unterstützen Sie „Spende 4 Wände“.

Das preisgekrönte Projekt ermöglicht es der Wohnplattform den von uns betreuten KlientInnen zum Beispiel Einstiegskosten als zinsenloses, rückzahlbares Darlehen vorzufinanzieren.

### Ihre Unterstützungsmöglichkeit:

Hypo Oberösterreich | IBAN: AT91 5400 0002 0494 9937

### Impressum

Verein Wohnplattform  
Harrachstr.54  
4020 Linz  
ZVR: 683864064  
[www.verein-wohnplattform.at](http://www.verein-wohnplattform.at)



Layout: Martin Nausner, [www.digigrafia.net](http://www.digigrafia.net)

Aktualisierungen: Oliver Jungwirth, [www.creativeturtle.at](http://www.creativeturtle.at)



6. aktualisierte Auflage  
Alle Angaben ohne Gewähr.  
Linz, Jänner 2018

